

CAP AGRICOLE « Métiers de l'agriculture »

Support horticulture

Formation par apprentissage

Diplôme du ministère de l'agriculture de niveau 3
RNCP38855



Enregistrement de la certification 31/12/2028



Contrat en apprentissage



Durée 1 ou 2 ans



88,3% de réussite sur 3 ans



0% d'abandon Sur 3 ans



Taux d'insertion 67,9% sur 3 ans



Taux de satisfaction 78% sur 3 ans

Objectifs

Conduite de productions horticoles (fleurs, légumes et ou plants de pépinière)
Utilisation, réglage et maintenance de premier niveau des équipements et matériels
Récolte, stockage, préparation à la commercialisation des productions
Communication en situation professionnelle

Organisation de la formation

Cette formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :

- 12 semaines soit 420 heures de formation au CFA ;
- le reste en entreprise (35 semaines soit 1 225 heures).



Modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Travaux pratiques au CFA

Les + de la formation :

- Chantiers extérieurs
- Visites de salons professionnels
- Rencontre avec des entreprises

Modalités d'accès

Conditions d'inscription

Avoir 16 ans minimum, 29 ans maximum et éventuellement 15 ans si l'apprenti(e) a accompli la totalité du 1^{er} cycle d'enseignement secondaire. Entretien de positionnement et étude du dossier par le centre.

Prérequis

Pas de prérequis nécessaires.
**Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.*



Période d'entrée en formation
Septembre

Contenu de la formation

FORMATION
GÉNÉRALE

Mathématiques
Expression communication
Vie sociale et professionnelle
Histoire-Géographie
Langue étrangère (anglais)
Éducation physique et sportive
Informatique

FORMATION
TECHNIQUE

Sciences et techniques agronomiques
Sciences et techniques de la production horticole
Biologie, écologie
Reconnaissance des végétaux
Sciences et techniques des équipements
Sciences économiques
Retour d'expériences sur les semaines en entreprise



Modalités d'évaluation

L'apprenant reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables.

100 % en contrôle continu, possibilité de proposer un rattrapage.

Validation totale ou partielle par unités capitalisables.

Évaluation en situations professionnelles sur la base d'épreuves pratiques suivies d'un entretien d'explication.

Frais pédagogiques et rémunération

Aucun frais pédagogique à prévoir.

Rémunération : en fonction de votre âge et ancienneté dans l'apprentissage.

Débouchés

Agent horticole
Agent maraîcher
Agent pépiniériste

Poursuites de qualification

Préparation d'un Bac Professionnel
Préparation d'un Brevet Professionnel
Responsable d'Entreprise Agricole



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Pour contacter le CFA

243 route de Lyon - 58000 CHALLUY

☎ 03.86.21.66.07 / 03.86.21.66.27

✉ cfa.nievre@educagri.fr

🌐 www.epleanevers.educagri.fr/cfa-
agricole-de-la-nievre